

ASSEMBLÉE NATIONALE13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-4091

présenté par

M. Villedieu, M. Barthès, M. Beaurain, M. Blairy, M. Bovet, Mme Cousin, M. Houssin,
M. Dragon, M. Grenon, Mme Alexandra Masson, M. Meurin et M. Marchio

ARTICLE 16

Supprimer l'alinéa 37.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un contexte économique critique, ayant vu l'augmentation des dépenses énergétiques et d'approvisionnement pour l'ensemble des élevages, instaurer une nouvelle taxe par la redevance élevage présente un poids supplémentaire inadapté à la situation actuelle.

Les mesures incitatives doivent être préférés à des charges supplémentaires que nombre de nos exploitations ne sont plus en capacité de supporter.

Cet amendement vise donc à supprimer cette mesure.